

PRÉSENTATION

SÉCURITÉ

Fonds euro à capital garanti

LIQUIDITÉ

Rachat partiel et total
à tout moment

DIVERSIFICATION

Large choix de supports

Le contrat de capitalisation est l'équivalent de l'assurance-vie pour les personnes morales. C'est un produit d'épargne qui permet d'investir sur l'actif général d'un assureur, autrement appelé fonds euros. Le contrat de capitalisation est composé de deux supports d'investissement : **fonds euro** et **unité de compte**.

FONDS EURO

L'actif général de l'assureur :

- » Performance moyenne 2019: 1,46%*
- » Capital garanti et disponible
- » Majoritairement composé d'obligations

UNITÉ DE COMPTE

Large choix de supports :

- » Immobiliers : OPCI, SCPI, etc.
- » Fonds commun de placement : obligations, actions, diversifiés
- » Produits structurés

Comment choisir le fonds euro ?



Taille



Qualité de l'assureur



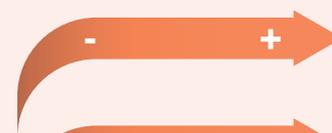
Réserves



Performances passées

Quelle unité de compte choisir ?

Sensibilité
au risque



Objectif de
rendement



Horizon de
placement



*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

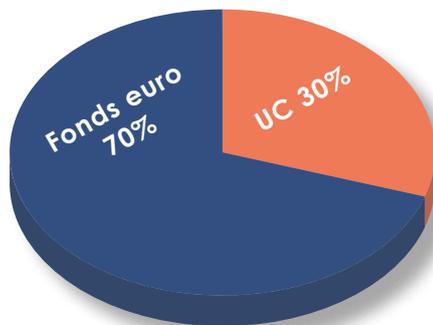
RÉPARTITION ENTRE FONDS EURO ET UNITÉS DE COMPTE

Choisissez votre allocation suivant votre profil



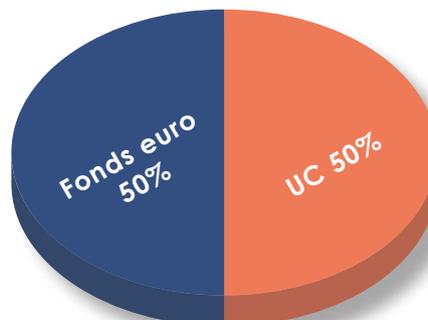
Profil investisseur prudent

70% Fonds euro
(Capital garanti)
+
30% dans des unités de
compte



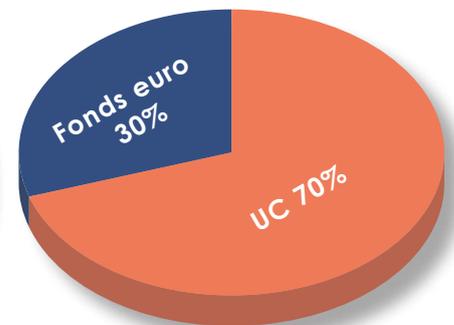
Profil investisseur intermédiaire

50% Fonds euro
(Capital garanti)
+
50% dans des unités de
compte immobilière, type
SCPI



Profil investisseur dynamique

30% Fonds euro
(Capital garanti)
+
70% dans des unités de
compte type action ou
produit structuré



ELIGIBILITÉ



Holding - Associations - Certaines sociétés commerciales



Montant minimum de placement : 100 000€

CONDITIONS DE RETRAIT

Rachats partiels ou totaux possibles à tout moment.

Pour le fonds euro:

- » Avant la 4e année de placement, des pénalités sur les intérêts sont appliquées, le capital reste garanti.
- » Après la 4e année de placement : aucune pénalité.

BON À SAVOIR

Les unités de comptes sont des supports en actifs risqués. Il est important d'étudier les risques spécifiques aux unités de compte choisies.

Voici cependant les risques génériques propres aux unités de compte.

- » Risque de fluctuation des marchés financiers
- » Risque de perte de capital
- » Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'émetteur ou du garant
- » Risque de liquidité



Faites vous accompagner par un expert en placement !
Service sans frais sans engagement



Pour plus de renseignements :
5 rue Charlot 75003 PARIS | 01.83.81.81.61 | www.pandat.fr | contact@pandat.fr